



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 10.11.2022

Date d'échéance prévue: 10.11.2025

Numéro de publication: AB02-0000011757

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail TCS Swiss Ambulance Rescue Genève SA

Organisation concernée:

TCS Swiss Ambulance Rescue Genève SA
CHE-106.640.411
Rue Alcide-JENTZER 9
1205 Genève

Type d'autorisation:

Permis de travail de nuit, dimanche et les jours fériés

art. 17, 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 22-000531

N° d'établissement: 41928502

Pan d'entreprise: Service d'ambulance: service d'urgence et non urgence canton GE et VD, transport de patients dans toute la Suisse

Personnel: 8 H, 2 F

Validité: 01.07.2022 – 01.07.2025

Complément à l'autorisation: Renouvellement

Autorisation pour: AG, AI, AR, BE, BL, BS, FR, GE, GL, GR, JU, LU, NE, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, TI, UR, VD, VS, ZG, ZH

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).